

Contentieux salariaux : Lettre ouverte à François Pérol

N°5 - 2010



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES DANS LES CAISSES D'ÉPARGNE

SUD CAISSES D'ÉPARGNE - 35, BD SÉBASTOPOL 75001 PARIS - TÉL : 01 42 33 41 62 - WWW.SUDCE.COM

Paris, le 7 avril 2010

Monsieur François PEROL
Président du Directoire
BPCE

Monsieur,

Les politiques de régression sociale successivement mises en œuvre par les dirigeants depuis plus de 10 ans nous ont plongés dans une situation préoccupante à tout point de vue.

Sur le plan social, qui nous préoccupe plus particulièrement, la remise en cause brutale du statut collectif des salariés des caisses d'épargne en 2001/2002 a conduit à des actions judiciaires entreprises par notre syndicat qui ont abouti aux décisions que vous connaissez et qui confirment le bien fondé des thèses que nous défendons depuis le début.

Ces décisions de justice doivent, dans notre Groupe comme partout ailleurs, être respectées et appliquées, ce qui représente une garantie de démocratie indiscutable.

Le fait que des milliers de salariés du Groupe soient obligés d'aller devant les tribunaux pour faire respecter leurs droits et leurs intérêts est de la seule responsabilité des dirigeants du Groupe Caisse d'Epargne.

Nous sommes plus que jamais déterminés à négocier un vrai statut social, en remplacement de l'actuel, dans la mesure où nous pensons que c'est une condition essentielle à un apaisement général et un préalable incontournable à une reconstruction sociale.

En revanche, nous ne saurions nous inscrire dans un processus de négociation où nous serions les seuls à faire des avancées. Lors de notre entrevue avec Jean-Luc VERGNE, nous n'avons reçu aucune proposition concrète de sa part. Ceci nous laisse, pour l'heure, dubitatifs sur votre réelle volonté de négocier un nouveau statut social digne de ce nom et applicable à l'ensemble des salariés.

Les textes actuels d'accords minimalistes concernant les salaires, les carrières, les classifications et les promotions, ne sont pas de nature à attirer les jeunes dans notre Groupe ou à fidéliser ceux qui y travaillent déjà. Ils ne constituent donc pas, pour nous, une base de référence. La balle est aujourd'hui dans votre camp pour organiser et animer une vraie négociation dont l'aboutissement honorable sera le seul moyen d'apaiser le climat social, avec des conséquences évidentes sur les procédures juridiques en cours ou à venir.

Nous attendons de la partie patronale qu'elle engage au plus vite les négociations qu'elle dit souhaiter, sans préalable d'aucune sorte.

Dans cette attente,
Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-François LARGILLIERE
Secrétaire Général *Sud CE*

Copie à Monsieur Jean-Luc VERGNE

Union
syndicale
Solidaires

